

Choses du temps en Acadie

Antoine Bernard, c.s.v.

Volume 1, Number 1, juin 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801344ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801344ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bernard, A. (1947). Choses du temps en Acadie. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1(1), 39–48. <https://doi.org/10.7202/801344ar>

CHOSSES DU TEMPS EN ACADIE

Hâtons-nous de l'écrire à titre d'avertissement: les lignes qui suivent ne prétendent rien révéler de très inédit ou de sensationnel. Elles visent simplement à « faire le point », à rappeler au lecteur l'état actuel des choses au pays acadien: pays où survit une minorité française plus ou moins considérable, plus ou moins combattue dans ses légitimes tendances ethniques, plus ou moins résolue aux sacrifices et aux luttes que nécessitera sa définitive survivance française et catholique, dans un milieu notoirement anglais et protestant. C'est le problème d'aujourd'hui, c'est l'inconnu de demain.

Les chiffres du dernier recensement (1941) nous fournissent les premières données du problème. Les voici, mis en regard des chiffres précédents:

POPULATION ACADIENNE:

Nouveau-Brunswick.....	163,934 en 1941	(136,999 en 1931)
Nouvelle-Écosse.....	66,260 " "	(56,629 " ")
Ile du Prince-Édouard.....	14,799 " "	(12,962 " ")
Total.....	244,993 " "	(206,590 " ")

L'accroissement général acadien, pour les trois provinces, s'établit donc à 13.75% pour la décade 1931-1941, comparativement à 13.12% pour la décade précédente. Il est surtout remarquable au Nouveau-Brunswick, où il atteint le taux de 19.64% pour la période 1931-41. Malgré l'émigration forcée, malgré un continuel exode vers les villes étrangères, vers les centres industriels où l'on cherche son pain quotidien, l'élément acadien fournit encore aux trois provinces maritimes une bonne part de leur croissance numérique. De 1931 à 1941, la population totale de ces trois provinces est passée de 1,009,103 à 1,130,410, soit une augmentation de 121,307 âmes et un taux de 12%.

Dans l'ensemble, les quelque 260,000 Acadiens d'aujourd'hui composent plus de 22% de la population totale du bloc Maritime. Au Nouveau-Brunswick, ils forment tout près des 40%. On pourrait tout de suite ajouter, en supposant connues beaucoup de choses ni gâjes ni belles: *inde irae*.

Un mot de la situation présente des groupes acadiens dans chacune des trois provinces du Golfe, en commençant par la Nouvelle-Écosse qui vit arriver, en 1604, les pionniers de la vie française et catholique dans l'Amérique du Nord.

Deux agglomérations rurales se partagent, en grande partie, la population acadienne de la Nouvelle-Écosse: le groupe de la baie Sainte-Marie et celui de l'Île du Cap-Breton. Chacun d'eux se compose d'environ 20,000 âmes. Les autres, environ 25,000, vivent à Halifax et dans les régions industrielles d'Antigonish, de Pictou, de Truro et d'Amherst. Depuis soixante ans, l'accroissement acadien en Nouvelle-Écosse s'est limité à 25,000 âmes. Où sont allés tant de milliers de jeunes gens sains et robustes, que le sol natal n'a pu retenir en les établissant? Allez les chercher surtout aux États-Unis, du côté de Boston, de New-Bedford, de Lowell et des autres villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. Les rares terres neuves de la baie Sainte-Marie, les pêcheries de l'Atlantique, les mines du Cap-Breton ne leur suffisaient pas. Ils ont pris, un beau matin, le steamer de Yarmouth pour Boston, comme leurs ancêtres le faisaient en goélette. Courageux et industriels, ils ont tiré leur vie — et celle de leur nombreuse famille — de l'essor moderne des États-Unis. Chose consolante: ils ont gardé beaucoup de leur entité ethnique... Quand on est Acadien, c'est pour longtemps! Rapprochés en petites colonies, en îlots français et catholiques dans l'océan du matérialisme américain, ils se souviennent de leurs origines et font moralement partie de la Nouvelle Acadie. Si bien que c'est à Waltham, en 1903, que naquit la société mutuelle de l'Assomption, devenue aujourd'hui l'un des principaux piliers de la vie nationale acadienne.

Les 15,000 Acadiens de l'Île du Prince-Édouard composent les 16% de la population totale de cette petite province qu'avec raison on a surnommée le *Jardin du Golfe*, morcelée qu'elle est en lopins de terre cultivés avec application. On y trouve les Acadiens groupés dans le comté septentrional de Prince, au nombre de 9,000; le comté central de Queens en compte environ 4,000, et les autres, à peu près assimilés,

vivent dans le comté oriental de Kings, autour des petites villes de Georgetown et de Souris. Peu de progression numérique chez les Acadiens de l'Île du Prince-Édouard depuis quarante ans: les terres neuves font défaut, de même que les industries d'importance. Où vont les *jeunesses*? Les terres en friche du Nouveau-Brunswick voisin, entre la baie de Miramichi et Saint-Louis de Kent, en ont sans doute reçu plusieurs. Mais le grand nombre, depuis deux générations, ont pris le chemin des États-Unis, comme leurs frères de la Nouvelle-Écosse. Sur dix ou douze enfants d'une famille acadienne de Rustico, de Malpèque ou de Miscouche, deux ou trois feront leur vie au pays natal. Les autres étudieront les itinéraires de chemin de fer, suivront de près les nouvelles de l'embauchage dans les centres industriels du Québec, de l'Ontario et des États-Unis. Tragique routine, drame secret au cœur d'un peuple qui a gardé, malgré tout, le culte de la famille et du vieux clocher natal!

Il y a pourtant là, à quelques heures de chemin de fer, un vaste Nouveau-Brunswick dont la moitié septentrionale évoque l'ancienne description de Longfellow: « *Still stands the forest primeval...* » Cette province possède encore une étendue cultivable de six millions d'acres non ouverte à la hache du défricheur et qui ne connaît, hélas! que les pas du prospecteur au service des grandes compagnies de bois de charpente ou de pâte à papier. Plus de la moitié du Nouveau-Brunswick colonisable reste encore à humaniser, à christianiser. La jeunesse acadienne ne demanderait pas mieux que de s'y essayer. Pour que surgissent, du fond des comtés de Kent, Northumberland, Gloucester, Restigouche, Madawaska et Victoria, de petites *Cadies* prometteuses, il suffirait d'un mouvement disons *démocratique* — c'est-à-dire humain et chrétien — de la part des chefs politiques du pays, que seconderait avec empressement le clergé acadien. Les paroisses neuves de Saint-Quentin, Kedgewick, Val d'Amour et Balmoral, au comté de Restigouche, fruits du zèle de Mgr Melanson comme vicaire et curé de Campbellton, ne sont-elles pas des preuves vivantes de l'efficacité d'une œuvre de colonisation vigoureuse et persévérante? Plus récemment, M. le curé Auguste Allard, de Bathurst-Est, n'a-t-il pas entamé avec bonheur l'arrière-plan de sa paroisse? Mais les prêtres seuls ne peuvent pas tout entreprendre. Pourquoi pas un ministère de la Colonisation à Fredericton? Serait-ce parce que les Acadiens sont pratiquement les seuls à oser affronter la forêt en vue d'y fonder un

foyer?... J'entends encore le regretté Monseigneur Chiasson, évêque de Bathurst, dénoncer cette coupable inertie, qui devient scandaleuse dans un temps où des milliers d'Acadiens viennent de verser leur sang, sur tous les champs de bataille du monde, pour l'instauration définitive d'un régime mondial de démocratie liberté ! « *Freedom from care and uncertainty !...* » Vous vous souvenez ?

En attendant une ère de colonisation qui tarde vraiment trop, le Nouveau-Brunswick groupe dans ses lisières cultivées — environ 4,500,000 acres — une population acadienne qui dépasse aujourd'hui 170,000 âmes. « Groupe » est d'ailleurs ici un terme inexact. La longue ligne de côtes qui va de Campbellton à la baie Verte (pas moins de 350 milles) disperse les Acadiens plus qu'elle ne les rassemble. A l'ouest de Campbellton, le Madawaska, fortement individualisé, baigne dans l'atmosphère d'activité du Maine américain et entretient de faciles relations avec le pays du Témiscouata qui le relie directement aux villes de Québec et de Montréal. On peut compter cinq régions différentes au Nouveau-Brunswick acadien : Madawaska, Restigouche, Gloucester, Kent, Moncton, et chacune d'elles a ses besoins particuliers avec sa mentalité propre. Les politiciens de Fredericton en sont avertis et pratiquent avec trop de succès, hélas ! la vieille consigne de la reine Élisabeth : « Diviser pour régner. »

Il reste, cependant, que le Nouveau-Brunswick constitue, du point de vue religieux, un tout indivisible. Rome en a fait une province ecclésiastique détachée d'Halifax, en 1936, et a fixé son centre archiépiscopal à Moncton où s'installa Mgr Melanson, en 1937. Là furent consacrés ensemble, le 8 septembre 1942, S. Ex. Mgr Robichaud, archevêque actuel de Moncton, et S. Ex. Mgr Camille LeBlanc, successeur de Mgr Chiasson au siège de Bathurst. Le pasteur de Saint-Jean, S. Ex. Mgr Bray, exerce sa juridiction sur les populations anglophones du sud-ouest de la province. Un quatrième diocèse, englobant le Madawaska et les paroisses neuves du fond du comté de Restigouche (Saint-Quentin, Kedgewick, etc.), fut érigé en décembre 1944; la jolie petite ville d'Edmundston, siège épiscopal, fut témoin, le 15 août 1945, de la consécration de son premier pasteur, S. Ex. Mgr Marie-Antoine Roy, de l'ordre des Franciscains. La conjonction de l'autorité religieuse et de la tradition française semble donc un fait accompli dans un vaste territoire où la vie, la croissance catholique s'appuie d'abord sur la foi solide du groupe acadien. Prouvons-le

d'avantage en examinant de plus près certains aspects du recensement de 1941.

Rappelons d'abord le fait que la minorité française du Canada marque un progrès numérique, de dix en dix ans. Elle équivalait, en 1931, à 28.2 pour cent de la population totale du pays, avec son chiffre de 2,927,990 âmes. Or, en 1941, elle atteignait le chiffre de 3,483,038, soit 30.3 pour cent du total. Une observation importante se lie à cette statistique. C'est que la proportion de catholiques chez les Canadiens de langue française (Acadiens compris) est de 97.3 pour cent, tandis qu'elle ne montre qu'un maigre 31.2 pour cent chez les Canadiens d'origine irlandaise.

« L'opposition entre les deux groupes est très marquée », constate un commentateur nullement passionné, qui veut rester objectif. « Tous les Canadiens français demeurent catholiques, sauf moins de 3%; plus des deux tiers des Irlandais sont aujourd'hui non-catholiques. Les Irlandais qui sont venus au pays étaient pour les quatre cinquièmes des catholiques et ils trouvaient, en arrivant au pays, une organisation paroissiale prête à les recevoir et un clergé bien à eux. Les compatriotes qui sont restés en Irlande ont conservé merveilleusement leur foi, souvent au prix de grands sacrifices. Qu'est-il arrivé? Sans vouloir blesser qui que ce soit, écrit le chanoine Labrecque, de Québec, énonçons la vérité vraie: Chez nous, langue catholique; chez eux, langue protestante; entre eux et les anglo-protestants, communauté d'idiome; entre les anglo-protestants et nous, diversité. »

Ces lignes d'une revue¹ indiquent un fait d'ordre général au Canada qui correspond à un état de choses dans les Provinces maritimes et qui confirme la thèse de la langue gardienne de la foi. Voici quelques chiffres pour les Maritimes:

La population catholique de ces trois provinces se monte actuellement à environ 425,000 âmes, soit 37 pour cent de la population totale. Les Acadiens catholiques sont au nombre de 230,500 dans les trois provinces (non compris 6,332 catholiques nés d'une mère acadienne). Ils comptent donc pour au moins 56 pour cent du total catholique des Maritimes, où ils ont maintenant trois évêques sur sept. Ils s'y sont conservés catholiques dans la proportion de 94 pour cent, car on

1. Le *Bulletin paroissial* de novembre 1944. Éditions du *Messager du Sacré-Cœur*, Montréal.

y trouve 14,500 Acadiens non catholiques. Encore faut-il observer que parmi ces derniers sont compris les huguenots français des côtes de Lunenburg et d'Halifax, qui n'ont rien de commun avec le peuple acadien comme groupe ethnique.

Du point de vue *langue*, on trouve aux Maritimes 209,890 Acadiens qui savent le français, soit 84 pour cent, et 41,435 Acadiens qui ne parlent que l'anglais, soit 16 pour cent. C'est en Nouvelle-Écosse que le double glissement, du point de vue langue et foi, est le plus accusé. Sur un total de 66,260 Acadiens, les anglicisés de langue y sont au nombre de 25,024, ou 38 pour cent, et les non-catholiques se chiffrent à 10,785 ou 16.3 pour cent. Il semble que l'érection d'un diocèse acadien à la baie Sainte-Marie, avec l'Université Sainte-Anne des Eudistes comme foyer central d'éducation populaire, servirait bien la cause de la religion dans ce pays riche de tant de beaux souvenirs français du XVIIe siècle. Puisse la prière des martyrs de Grand-Pré hâter cette faveur !

L'Île du Prince-Édouard tient mieux que la Nouvelle-Écosse, malgré l'état de dispersion où s'y trouvent nos 15,000 Acadiens. Les anglicisés de langue y sont au nombre de 4,247, ou 28.7 pour cent et les Acadiens non catholiques n'y figurent que pour 314 ou un mince 2 pour cent. Cela s'explique par l'atmosphère de grande famille qui baigne l'île entière, constituée en un seul diocèse, où le prosélytisme protestant n'a rien d'agressif.

Les chiffres du Nouveau-Brunswick méritent une particulière attention. Les voici d'abord exposés du point de vue *racés*:

Français en 1941.....	163,934	(137,000 en 1931)
Anglais en 1941.....	142,934	(129,911 " ")
Irlandais en 1941.....	68,801	(66,873 " ")
Écossais en 1941.....	62,859	(56,561 " ")

Première constatation: Sur un accroissement de population totale de 49,182, soit un taux de 10.75 pour cent, la croissance acadienne a été de 26,934, soit un taux de 19.75 pour cent.

Au Nouveau-Brunswick, en dépit d'un régime scolaire à base d'intolérance et justement dénoncé, il y a encore 157,862 Acadiens qui s'inscrivent comme parlant français, soit une remarquable proportion de 96.3 pour cent. Les Acadiens non catholiques y sont au nombre de

3,402, ce qui laisse une balance d'Acadiens catholiques de 160,532, un magnifique 98 pour cent. On nous permettra d'ajouter que ce dernier chiffre prend une singulière valeur si on le rapproche des statistiques officielles suivantes:

1931: Irlandais au Nouveau-Brunswick, 66,873, dont 33,529 étaient catholiques. 1941: Irlandais, 68,801, dont 35,630 sont catholiques. La proportion des Irlandais non catholiques au Nouveau-Brunswick est donc de 48.2 pour cent, en 1941. En dix ans, ce groupe ethnique n'a fourni qu'un accroissement de 2,101 âmes à la population catholique de cette province. Le fait nous afflige, nous le notons avec tristesse, mais nous le notons quand même, car il appuie fortement la thèse de la langue gardienne de la foi. On sait que la grosse majorité, peut-être 90 pour cent, des milliers d'Irlandais qui vinrent s'établir dans la vallée du fleuve Saint-Jean, entre 1823 et 1835, étaient des catholiques que la famine et la persécution religieuse chassaient de leur Irlande natale. Un de leurs compatriotes, Mgr Dollard, fut premier évêque de Saint-Jean dès 1842, et Mgr Rogers, né lui aussi en Irlande, fut premier évêque de Chatham en 1860. Pendant soixante-dix ans, jusqu'en 1912, il n'y eut que des évêques irlandais au Nouveau-Brunswick. Il faut donc chercher ailleurs que dans la hiérarchie épiscopale la cause profonde de cette baisse de la catholicité irlandaise au Nouveau-Brunswick. Où la trouver, sinon d'abord dans la communauté de langue avec les Anglo-Protestants ?

Les 160,532 Acadiens catholiques de cette province composent les 73.82 pour cent du groupe catholique total du Nouveau-Brunswick. Les diocèses de Moncton et de Saint-Jean comptent chacun environ 50,000 fidèles, le nouveau diocèse d'Edmundston environ 40,000, et la balance de 80,000 constitue le diocèse de Bathurst (le siège épiscopal fut transféré de Chatham à Bathurst, par Mgr Chiasson, en 1938). Ajoutons que les 220,454 catholiques du Nouveau-Brunswick comptent pour 48.1 pour cent de la population totale de la province.

Du point de vue civil et politique, l'étude des chiffres du recensement de 1941 souligne une anomalie qui se prolonge trop longtemps. Les Acadiens, qui formaient alors les 36 pour cent de la population du Nouveau-Brunswick, devraient avoir à Fredericton dix-sept députés sur quarante-huit. Ils n'en ont élu que neuf au scrutin d'août 1944. Cela tient, malheureusement, à l'apathie du peuple, à la rareté des

chefs laïques. Mais cela tient aussi à une étrange distribution des sièges électoraux, qu'illustre le tableau suivant :

Restigouche.....	33,075 âmes, — 2 députés.
Madawaska.....	28,176 âmes, — 2 députés.
Gloucester.....	49,913 âmes, — 4 députés.
Kent.....	25,817 âmes, — 3 députés.

Voilà pour les quatre comtés où les Acadiens sont la grosse majorité. Un député y représente, en moyenne, 12,453 âmes. Voyons maintenant la proportion dans les comtés à majorité anglaise :

Sunbury.....	8,296 âmes, — 2 députés.
Albert.....	8,421 âmes, — 2 députés.
Queens.....	12,775 âmes, — 2 députés.
Kings.....	21,575 âmes, — 3 députés.
Charlotte.....	22,728 âmes, — 4 députés.

Et ainsi de suite pour Saint-Jean, Carleton, York et les autres comtés anglais de la province. Voilà la situation, dans toute son absurdité ! On peut l'écrire, même en tenant compte d'un semblant d'amélioration qui se produisit en avril 1946. Le gouvernement McNair fit alors voter un projet de loi visant à porter de 48 à 52 le nombre des représentants à la Législature, ajoutant ainsi un député à chacun des comtés de Madawaska, Restigouche, Gloucester et la ville de Moncton. Mince consolation. On conclura, croyons-nous, que la fleur de la démocratie n'est pas encore à la veille d'un plein épanouissement au Nouveau-Brunswick !

On s'en convaincrait davantage, hélas ! à étudier d'un peu près le régime scolaire de la province, dont le premier résultat est de maintenir actuellement 40 pour cent de la population dans « un état de compression qui a une forte ressemblance avec l'esclavage du paria ». Un évêque a prononcé ces paroles à Bathurst, le 30 juillet 1946, devant une foule nombreuse où l'on remarquait le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, et personne n'a paru trouver l'expression trop forte pour la réalité. Rappelons qu'un an plus tôt, au mois de janvier 1945, l'épiscopat canadien tout entier signait une déclaration conjointe où l'on relève le passage suivant : « Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces nous

semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à la Constitution canadienne. » Nulle part plus qu'au Nouveau-Brunswick ne se trouve justifiée cette ferme mise au point que les archevêques et évêques de langue anglaise signèrent avec leurs collègues de langue française.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet. A un article déjà long, qui se proposait modestement un petit « tour d'avion » au-dessus de l'Acadie contemporaine, il convient de ménager une descente moins compliquée, une finale moins agaçante que l'analyse des mesquineries et finasseries de quelques politiciens retors.

Aussi bien, les motifs de confiance et d'espoir ne manquent pas, au Nouveau-Brunswick comme dans les deux autres provinces maritimes. L'Ile du Prince-Édouard, on le sait, est en train, depuis sept ou huit ans, de reconstituer les cadres de son clergé acadien tout en se préparant une élite laïque. Cela, grâce surtout à l'intelligente initiative et à la volonté tenace d'un apôtre, M. Henri Blanchard, qui a su intéresser à son œuvre de relèvement toutes les bonnes volontés de son Ile, en même temps que les amis de l'extérieur et particulièrement les maisons d'éducation de la province de Québec.

Malgré les graves difficultés nées de la guerre de 1939-45, les Acadiens de la Nouvelle-Écosse, ceux surtout de la baie Sainte-Marie, tirent profit de l'amélioration qui fut apportée, en 1939, au statut légal du français dans les écoles publiques de la péninsule. Avec les années de paix, avec un nombre croissant d'instituteurs et d'institutrices mieux préparés à leur noble mission, avec des manuels français bien rédigés, l'élément acadien de la Nouvelle-Écosse devrait non seulement conserver ce qui lui reste de positions, mais commencer à remonter la côte.

Quant au Nouveau-Brunswick, favorisé des directives et du prestige d'un archevêque et de deux évêques acadiens, ne possède-t-il pas aussi le siège social de la société mutuelle de l'Assomption, forte de 44,000 membres, dont le rayonnement atteint tous les groupes acadiens de l'Amérique du Nord, la Louisiane exceptée? De plus, cette province s'est donné, il y a une dizaine d'années, un organisme nouveau dont la mission propre est d'assurer le redressement de l'intolérable situation scolaire. L'A.A.E. (Association Acadienne d'Éducation) manifeste depuis un an surtout — depuis le congrès de

juillet 1946 à Bathurst — une activité de bon augure. Nous voulons clore notre étude sur cette espérance nouvelle, sur cette promesse qui sous-entend l'existence tant désirée d'une véritable élite, de chefs laïques éclairés et agissants au Nouveau-Brunswick.

Constatons aussi, et c'est un autre motif d'optimisme, que la cote de l'Histoire indique une hausse, chez les Acadiens des Provinces Maritimes. On s'intéresse aux travaux documentaires publiés depuis une vingtaine d'années, depuis l'apparition de la *Tragédie d'un Peuple* de M. Émile Lauvrière. On s'habitue à suivre la marche des événements actuels à la lumière des faits du passé. Les écoliers eux-mêmes apprennent, dans la mesure du possible, l'existence et les progrès d'une *Acadie vivante* qui réclame, en toute justice, la place qui lui revient dans l'harmonieux ensemble des peuples pionniers de l'Amérique du Nord.

Antoine BERNARD, c.s.v.,
Professeur à l'Université de Montréal